



Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 déclarée à la
préfecture de Rennes le 20/09/1989
N° dossier 3/11421
N° agrément Sport 98 35 S 09

COMPTE-RENDU - Réunion du bureau Lundi 25 novembre 2013 à 19h00

Présents : Frédéric Croguennec, Antony Di Rosa, Jean-Charles Thouvenin, Michel Dy

Absents excusés : Boris Duflot, Valentin Quelais

Ordre du jour :

1. Le règlement intérieur de l'association, discussion de la proposition de modificatif de la commission sportive sur les frais déplacements.

Frédéric C. se charge de créer un formulaire de remboursement de défiscalisation sur la base de l'auto-arbitrage. Pour toutes informations sur ce sujet, merci de contacter Antony DR antony.dirosa@free.fr. Il s'agit d'une nouvelle disposition à la disposition des clubs pour la défiscalisation des joueurs en compétition. **Frédéric C.** fait observer qu'il y a des joueurs extérieurs au département 35 comme Laurent Hochart de Quimper, Bruno Le Roch et Teddy Radelet de Vannes, Laurent Venier, Philippe Touroux, Grégory Pichereau et David Benatre de Laval et propose qu'il y ait une compensation éventuelle sur leurs frais de déplacements lorsqu'ils se déplacent pour l'individuel. Par exemple, lorsque Laurent se déplacera de Quimper pour le TR de Bédée. Ce point réglementaire sera à l'ordre du jour du prochain CD de Janvier.

Les joueurs de niveau DR2 et ceux n'intégrant aucune équipe peuvent faire l'objet d'un remboursement de leur frais. Le budget des déplacements sera validé au prochain CD. Ce point est validé à l'unanimité et cette décision à un effet rétroactif depuis le début de la saison. Ce point fera l'objet d'une validation définitive à l'Assemblée Générale pour intégration au Règlement intérieur.

Frédéric C. fait remarquer que pour ce qui concerne les performances sportives, la mairie ne verse pas de subvention mais remet un trophée en fin d'année et souligne que les bénéficiaires d'un TN peuvent couvrir éventuellement des déplacements de joueurs. Le Comité Directeur précise que ces remboursements ne peuvent être pérennes que si des actions (tournois, loto, tombolas, etc.) sont menées par les adhérents pour permettre de maintenir ceux-ci.

2. Point finances : validation définitive du Bilan comptable 2012-2013 et échanges sur le prévisionnel comptable 2013-2014

Frédéric C. fait état de notre trésorerie qui est bénéficiaire avec 11 518,03 € en dépenses et 14 183,86 € en recettes. Notre compte de résultat est donc excédentaire de 2 665,83 €. Ceci est en partie dû à 2 705 € de bénéfices dégagés par le TN7 Blackball que le club a organisé en avril dernier.

Le Comité Directeur, à la demande de la section Carambole, adopte le fait que chaque section (Carambole et Blackball) soit à minima à l'équilibre et éviter une situation déficitaire. **Frédéric C.** fait remarquer que si nous n'avions pas eu le bénéfice du TN7, nous aurions été déficitaire à très peu de choses mais globalement au vu des investissements tels que l'achat de 2 billards Blackball, notre situation financière est stable.

Le compte de résultat est voté à l'unanimité.



Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 déclarée à la préfecture de Rennes le 20/09/1989
N° dossier 3/11421
N° agrément Sport 98 35 S 09

Concernant le budget Prévisionnel de la saison 2013-2014 :

Le club enregistre à ce jour **56 adhérents**. Au vu des effectifs du club et de la répartition des adhérents par discipline, Michel D. estime la répartition des effectifs à ce jour d'environ, 25% à la section Français et 75% à la section Blackball.

Sponsors : **Antony DR** propose de développer un « club partenaires » en mettant en place une soirée inter-entreprise thoréfoléenne ceci dans le but de les fidéliser et faire de nouveaux contacts. En pérennisant ce type de démarche, nous pourrions réussir à terme de les compter parmi nos sponsors officiels pour nos futures organisations évènementielles.

Michel D. indique que le prévisionnel présenté par le trésorier respecte le principe d'équilibre de chaque section, évoquée ci-dessus.

Le prévisionnel présenté par le trésorier :

En recettes : 10 450 €

En dépenses : 13 204,15€ incluant un achat de snooker pour un montant de 4000 €. Cette provision, implique la création d'une nouvelle section, et devra donc être validée par l'Assemblée Générale en juin prochain.

Michel D. demande à ce que le trésorier réalise un suivi de la ligne de dépenses « frais de déplacements » pour la saison en cours, avec présentation à chaque Comité Directeur.

3. Planning de réunions pour l'élaboration du projet Club (à partir de janvier)

L'ABTF va désormais porter un projet club qui sera dorénavant notre fil conducteur avant la prochaine Assemblée Générale. Ce projet est l'affaire de tous. Chaque section se réunira de manière indépendante, pour élaborer ses propres projets, soit l'écriture de ses objectifs et moyens à mettre en œuvre, pour une durée à définir de 3 années à minima.

1/ Point sur l'état actuel : les effectifs, le niveau de jeu, les moyens techniques et matériels

2/ Définition des projets : Niveaux de jeu, moyens techniques, l'espace club, le projet jeunes, ...

Le Comité Directeur réalisera ensuite une synthèse des projets pour validation en Assemblée Générale et présentation aux élus de la Commune de Thorigné Fouillard.

Premières dates de réunions prévues par section :

Français : lundi 20 JANVIER 2014 à 9h.

Blackball : lundi 20 JANVIER 2014 à 20h30

Cher(e)s adhérent(e)s, merci de noter sur vos agendas cette première réunion. Venez participer nombreux à ce premier échange, l'avenir de votre club se définira avec vous !



Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 déclarée à la
préfecture de Rennes le 20/09/1989
N° dossier 3/11421
N° agrément Sport 98 35 S 09

4. Compte rendu de la formation des 16 et 17 Novembre

Antony DR évoque le peu de retour des adhérents du club suite au mail envoyé début novembre pour demander une aide pour l'organisation de cette formation. Ceci étant, cette formation s'est très bien déroulée, dans la bonne humeur. Les candidats se sont montrés intéressés et investis. Le club de Thorigné se dote de 4 nouveaux animateurs pour développer l'école de billard : Frédéric Crapin, Bruno Le Roch, Boris Dufлот et Valentin Quelais.

5. Questions diverses : cartes accès, tournois internes, animations club, stock polos etc.

Frédéric C. a fait un pointage de toutes les cartes récupérées puis prêtées aux nouveaux adhérents. Le club dispose d'une carte d'accès en stock.

Antony DR propose un tournoi Blackball ouvert à tous le samedi 12 janvier. Cela permettrait de faire une journée animation complète avec la galette des rois de coutûme au club. Ce Tournoi est baptisé « Tournoi des rois » en référence à la Galette des rois le même jour, traditionnel journée d'animation du club. Nous vous ferons part prochainement du programme de cette journée. Nous profitons de l'occasion pour solliciter votre aide pour l'organisation de ce tournoi, et toutes bonnes âmes sont les bienvenues !!! Envoyez un mail à Antony pour donner vos disponibilités et éventuellement pour créer l'affiche.

Retrouvez l'actualité du club sur notre site internet : www.abtf35.fr

La prochaine réunion du CD est prévue le lundi 20 janvier à 19h précises.

Si vous souhaitez faire des suggestions ou bien si vous avez des questions à poser au CD, nous vous remercions de bien vouloir nous les transmettre par email à billards@abtf35.fr avant le mercredi 15 janvier. Celles-ci seront traitées et débattues lors de la prochaine réunion du CD.

Cordialement,

Antony Di Rosa